

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 avril 2006

*Présents* : Monsieur DOUET, Madame LAUDIJOIS, Madame BOULANGER, Monsieur NORMAND, Monsieur PICOU, Monsieur MAQUET, Madame GON, Monsieur VONCK et Madame FAUCHER.

*Absents excusés* : Mademoiselle PICKERING donne pouvoir à Madame BOULANGER, Monsieur ANSART.

*Présents dans la salle* : Mesdemoiselles LEBEL et PALPACUER, Madame LOCRE et Monsieur NORMAND  
Madame LAUDIJOIS est élue secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

- Conseil des Jeunes,
  - Délibérations :
    - ✓ Changement d'abonnement téléphonique,
    - ✓ Enfouissement des réseaux.
  - Travaux en cours,
  - Communications diverses.
- 

Avant de débattre, le Conseil Municipal va visiter le local de la Compagnie d'Arc et les travaux d'aménagement dans l'ancienne école rue Moitié.

### Conseil des Jeunes

- Point sur les séjours proposés cet été : 8 inscriptions actuellement (1 enfant de Montagny et 7 enfants d'Ermenonville). La date limite a été repoussée au 2 mai.

Le centre de loisirs des vacances de Pâques organisé par le Centre Social Rural de Nanteuil-Le-Haudouin a été annulé faute de participants.

Réflexions sur les causes possibles du manque de participants : propositions peu intéressantes ? Trop onéreuses ? Ou trop tardives ?

- Les élections du Conseil de Jeunes sont prévues le 8 mai. Anthony NORMAND doit les préparer avec Carole LEBEL.

### Délibérations

- *Droit de Prémption de la commune* : Sur la vente de la propriété de M. CAPLET : 117000 € pour une maison ancienne sur 5 a 70 ca. C'est une société qui veut acheter pour faire des logements à louer. M. le Maire propose d'étudier la possibilité de l'acquérir avec l'aide du Conseil Général pour faire des logements à loyer modéré. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette étude.  
Sur la propriété de M. PICOU, rue Moitié. La commune n'a pas utilisé son droit de préemption.
- Embauche du M. Benjamin ZANI en contrat aidé à compter du 2 mars jusqu'au mois de juillet. Le Conseil Municipal donne son accord.
- *Changement d'abonnement téléphonique* : La société CEGETEL propose un abonnement avec des réductions sur les coûts actuels de 20 % pour le téléphone, 40 % avec Wanadoo, 60 % dans l'avenir avec « Téléoise », communications illimitées comprises dans le forfait, le premier mois offert. Le Conseil Municipal donne son accord pour ce changement.
- *Enfouissement des réseaux* : Les subventions demandées au Conseil Général et à SE 60 sont accordées (70 à 75 % de la dépense). L'appel d'offres peut être lancé. Les travaux concernent la rue Niville et pourraient débuter en septembre. Le problème de circulation du car scolaire est soulevé et sera étudié.

### Travaux en cours

- *Maison des Loisirs* : La porte enfoncée a été changée.
- La société Idelot ayant besoin de gravas pour faire une aire betteravière dégage le dépôt près de la station d'épuration.
- Le pavage est refait place Niville par les employés communaux pour faciliter l'écoulement de l'eau de pluie.
- Les travaux de l'ancienne école progressent.
- L'entreprise ECP rénove la robinetterie et les sanitaires du logement au-dessus de la mairie.
- On prévoit dans les mois d'été le changement des portes et fenêtres du logement occupé par Mlle PALPACUER, rue Niville. Le montage sera effectué par les employés communaux.

## Communications diverses

- Mme Véronique LOCRE, secrétaire de mairie, sera en congé la semaine prochaine (du 24 au 30 avril).
- Mlle Carole LEBEL va être employée à la Maison du Conseil Général qui s'ouvre au Plessis-Belleville (Centre EGB). Une demande va être faite à l'ANPE pour trouver une personne susceptible d'obtenir un contrat aidé pour assurer les travaux de : surveillance de cantine, journal, cimetière, ... . Une autre proposition est d'augmenter le nombre d'heures de travail de Mme LOCRE.
- *Sécurité routière dans le village* : un rond point doit être fait à l'entrée du village au croisement de la route du Plessis-Belleville au mois de juin. Des panneaux STOP seront posés à ce moment (la commission des travaux sera invité à y réfléchir).
- On évoque la pose de plaques commémoratives : inauguration de l'école, arbre de la liberté, maison des Loisirs.
- Le panneau ECOLE actuellement à la porte de la mairie va être transposé rue Niville.
- Proposition d'installer des tables de ping-pong fixes en béton : une place du jeu d'arc et une autre dans le jardin de la mairie.
- *Communauté de Commune* : rappel des conditions de ramassage des déchets verts.
- Le FRAP (Fonds Régional pour l'Aménagement des Pays) accorde une somme de 621000 € qui sera en partie investi dans le centre aquatique de Crépy-en-Valois.
- Une réflexion est menée sur l'aménagement de la Coulée Verte (ancienne ligne de chemin de fer entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq).
- *Convocation pour le 8 mai* : Rendez-vous à 10h30 à la Mairie
- Le 20 mai, soirée théâtrale organisée par « Scènes en Valois » à la Maison des Loisirs.
- Informations concernant le Parc Naturel Régional disponibles à la mairie et à la bibliothèque.

La séance est levée à 22h20.